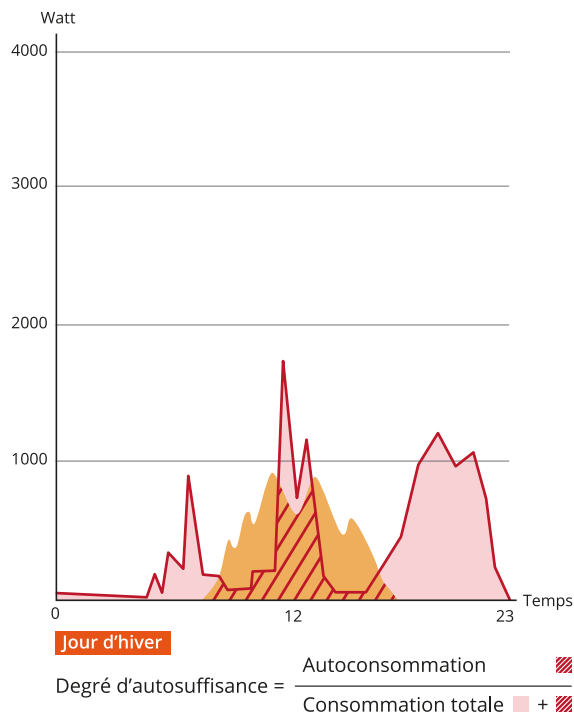
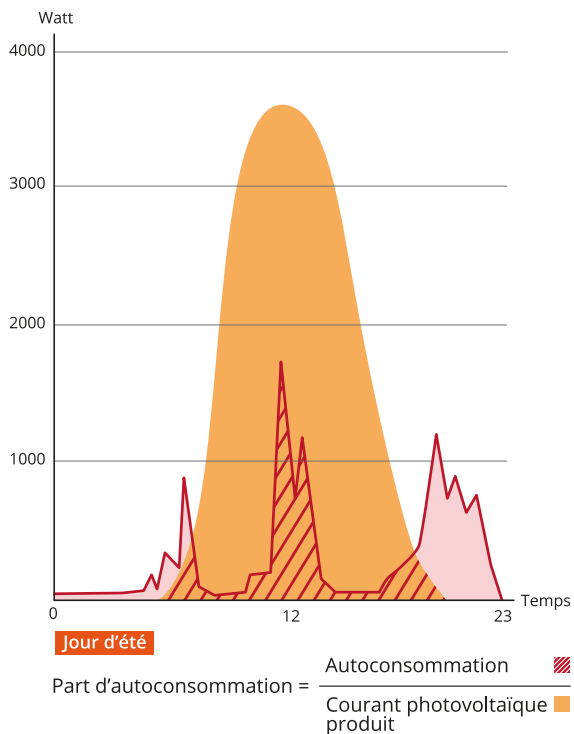


L'AUTOCONSOMMATION

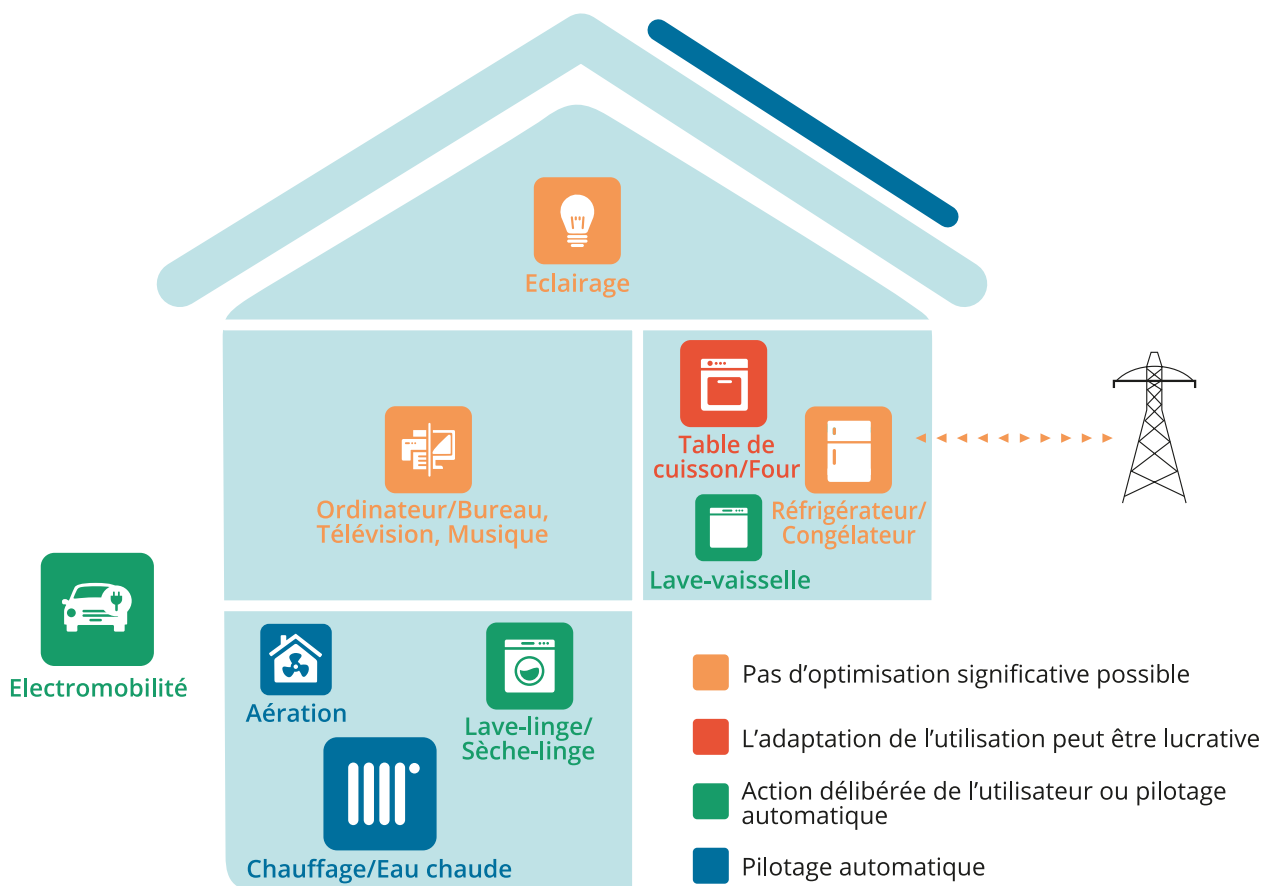


**L'AUTOCONSOMMATION
PERMET UNE
UTILISATION OPTIMALE
DE L'ÉNERGIE SOLAIRE.**

20 ANS
PLUS DE
D'EXPÉRIENCE EN
PHOTOVOLTAÏQUE



Avec son autorisation générale d'installer, Solstis s'occupe des démarches envers votre distributeur d'électricité pour que vous puissiez maximiser votre économie d'énergie.



Grâce à l'autoconsommation (autorisée sur tous les réseaux suisses depuis 2014), non seulement vous économisez l'énergie, mais vous évitez de payer le transport et les taxes

Illustrations: SMA